Habitats et espÃ"ces aquatiques d'eau douce

Dossier de

- la rédaction de H2o November 2017

SynthÃ"se Eaufrance n° 14

L'état de conservation des habitats et espà ces aquatiques d'eau douce d'intérÃat communautaire

Cette synthà se dresse une photographie de l'état de conservation de l'ensemble des habitats et espà ces d'eau douce d'intérà t communautaire, grâce au travail de l'Agence française pour la biodiversité sur l'exploitation des données rapportées à la Commission européenne en 2013, sur la période 2007-2012.

Face à la dégradation de l'état de la biodiversité, la Commission européenne a adopté en 1992 la directive Habitats-Faune-Flore. Ce texte vise à assurer la protection et la gestion des espÃ"ces sauvages et habitats naturels dits "d'intérêt communautaire" car considérés comme les plus menacés, vulnérables, rares ou endémiques. La directive impose notamment l'application de mesures de conservation et des évaluations réguliÃ"res de l'état de ces habitats et espÃ"ces. Ces bilans permettent d'orienter les actions à mettre en œuvre pour assurer ou restaurer le bon état de conservation des habitats et espÃ"ces d'intérêt communautaire, d'actualiser le réseau de sites Natura 2000 abritant ces habitats et espÃ"ces, et d'évaluer l'efficacité de la politique environnementale aux niveaux national et européen.Â

Sur la période 2007-2012, si seulement 26 % des évaluations réalisées en France indiquent un état favorable de l'ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire, la situation est encore plus préoccupante pour les seuls habitats et espèces aquatiques d'eau douce (15 % seulement).Â

L'état de conservation des habitats et espÃ"ces aquatiques d'eau douce d'intérêt communautaire - Les synthÃ"ses Eaufrance n° 14